

Janvier
2021
Numéro 10

Novembre 2020

Le colloque virtuel est en ligne

En savoir plus →

UN COLLOQUE VIRTUEL, EN LIGNE ET ACCESSIBLE À TOUS POUR LES SISM 2020 « SANTÉ MENTALE ET DISCRIMINATIONS »

En 2020, le colloque annuel des **semaines d'information sur la santé mentale (SISM)**, cette année sur le thème « **SANTÉ MENTALE ET DISCRIMINATIONS** » n'a pas pu avoir lieu dans les conditions prévues.

Afin de pouvoir tout de même aborder ce sujet primordial et ne pas renoncer au riche programme initialement prévu, le comité de pilotage de l'évènement a décidé de proposer un colloque numérique, en ligne et accessible à tous, reprenant sous un format synthétique l'ensemble des interventions prévues.

Vous pouvez retrouver le colloque virtuel à cette adresse : <https://www.santementale68.fr/sism/le-programme>

Le colloque virtuel est décliné autour de **4 THÈMES ET 4 VIDÉOS** :

- Discriminations, en comprendre les mécanismes,
- Discriminations, des outils pour agir,
- Discriminations et accès aux soins,
- Discriminations et inclusion sociale.

Avec, pour chaque table-ronde, des intervenants locaux et nationaux.

Vous retrouverez également à cette adresse les propositions artistiques réalisées spécifiquement pour les SISM 2020 par le GEM des Ailes de l'Espoir :

- L'exposition photo «Regard'Emoi» : <https://youtu.be/bbrZ1C4UhE4>
- Les scènes théâtrales sur la discrimination au quotidien «Dans le regard des autres» : https://youtu.be/_E7Pu484CUU



NOUS VOUS INVITONS
À OUVRIR LE DÉBAT.

SISM 2021

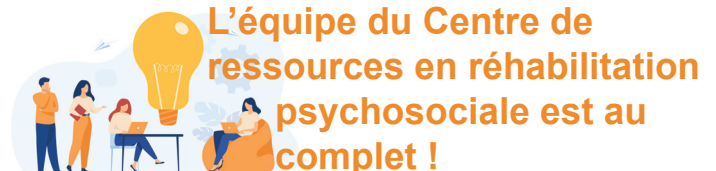
du lundi 4 au dimanche
17 octobre 2021

En 2021, les SISM sont programmées au mois d'OCTOBRE, dans la suite de la journée internationale de la santé mentale.

Le thème retenu est « **SANTÉ MENTALE ET RESPECT DES DROITS** ».

Si vous souhaitez participer à l'organisation ou proposer une action à inscrire au programme :

santementale68@ch-rouffach.fr



L'équipe du Centre de ressources en réhabilitation psychosociale est au complet !

Dans le Flash Infos n°9, nous vous avons présenté les objectifs du nouveau **Centre Ressource en Réhabilitation Psychosociale du Haut-Rhin**. Depuis le 1^{er} décembre 2020, l'équipe qui animera ce Centre Ressource et l'ensemble de la politique d'action territoriale en matière de santé mentale pour le Haut-Rhin est au complet !

.../...

Quatre agents composent désormais l'équipe **ACTION TERRITORIALE** :



- **Alice TRON de BOUCHONY**, chargée de mission coordonnant l'action territoriale, le PTSM et les conseils locaux de santé mentale (CLSM).
- **Delphine MALKA**, chargée mission en matière de réhabilitation psychosociale (RPS) et de coordination des CLSM.
- **Agnès SYREN**, chargée de mission en matière de réhabilitation psychosociale (RPS) et pour la coordination des contrats sociaux multipartites.
- **Laetitia CADET**, chargée de documentation et de communication.

Le déploiement du centre ressource en réhabilitation psychosociale est financé par le biais de l'enveloppe dédiée par l'ARS au PTSM. L'expérimentation est prévue pour une durée de trois ans reconductibles selon financements.



Deux nouveaux groupes de travail dans le cadre du PTSM

Le bureau de la communauté psychiatrique de territoire a acté la mise en place de **deux nouveaux groupes de travail**, en déclinaison des fiches action du PTSM.

➤ Ainsi, un nouveau **GROUPE « LOGEMENT »** sera mis en place pour mieux accompagner les acteurs de l'insertion par le logement et renforcer la philosophie du «Logement d'Abord» sur le territoire.

➤ Un autre groupe portera sur **L'IDENTIFICATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE GROUPEMENTS D'ENTRAIDE MUTUELLE DU TERRITOIRE**. Ce groupe permettra de développer les liens entre les GEM existants et d'identifier des perspectives de développement dans les territoires non couverts dans lesquels des besoins forts sont relevés et/ou des projets sont en cours.

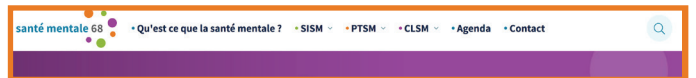
Directeur de publication : F. Courtot, secrétaire général de la CPT
Rédaction : A. Tron de Bouchony, chargée de mission coordonnant l'action territoriale, le PTSM et les CLSM
Contacts CPT : V. de Meyrignac, directrice- adjointe en charge de l'action territoriale, CH Rouffach, 03 89 78 70 20 / v.demeyrignac@ch-rouffach.fr
A. Tron de Bouchony, 03 89 78 74 06 / a.trondebouchony@ch-rouffach.fr

Nouveau découpage des CLSM

Un nouveau découpage territorial a été acté avec l'ARS, l'association des Maires du Haut-Rhin et les présidentes et présidents de CLSM. Il vise à mieux articuler les territoires de CLSM avec les bassins de vie de la population et les découpages politiques existants. Neuf CLSM sont d'ores et déjà le fruit de ce redécoupage :

- ✓ CLSM du Sundgau
- ✓ CLSM de Saint-Louis Agglomération
- ✓ CLSM Thur Doller
- ✓ CLSM de Mulhouse
- ✓ CLSM de Guebwiller Rouffach et vignoble
- ✓ CLSM Centre - Rhin Brisach
- ✓ CLSM de Colmar Agglomération
- ✓ CLSM de Munster - Kaisersberg
- ✓ CLSM de Ribeauville - Val d'Argent

Le nouveau découpage entre en vigueur au fur et à mesure des assemblées plénières des nouveaux CLSM.



Le site internet « Santé Mentale 68 » fait peau neuve !

Le site internet www.santementale68.fr a mué cet été ! Autrefois uniquement consacré aux SISM, il concerne actuellement l'ensemble des actions et actualités ayant trait à la santé mentale dans le Haut-Rhin, ainsi que la stratégie d'animation des politiques territoriales en la matière. Ainsi, le nouveau site internet regroupera :

- les actualités départementales et les temps forts en matière de santé mentale,
- les informations actualisées sur le **PTSM** et ses groupes de travail,
- le programme des **SISM** et leurs inscriptions,
- les informations et les actualités des **CLSM**,
- des outils et documents partagés utiles à toutes et tous.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil et à vous tenir régulièrement informés ici : www.santementale68.fr



Assemblée Générale de la communauté psychiatrique de territoire



Elle aura lieu le **10 juin 2021**
À 17 h 30 - Salle des fêtes
du centre hospitalier de Rouffach

Pour rappel, **ouverte à tous**, l'assemblée générale de la communauté psychiatrique de territoire (CPT) permet de suivre l'avancée du PTSM, de discuter des perspectives, de faire émerger les attentes et les besoins du terrain et de définir la gouvernance.